Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 3

Artikel: Brigade d'infanterie de montagne 10
Autor: Labara, Erick
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514660

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le nouveau commandant de brigade, Erick Labara.

Infanterie

Brigade d'infanterie de montagne 10

Br Erick Labara

Cdt br inf mont 10

Apparu entre les deux Guerres, le 10 est depuis toujours associé à la montagne, prenant diverses formes au gré des réorganisations et réformes successives. Mais le 10, c'est aussi une valeur pour l'avenir. En effet, tel son totem le chamois et l'éterle (son petit), la brigade d'infanterie de montagne 10, seule Grande Unité de réserve de l'ouest du pays, est résolument orientée vers l'avenir, sans renier ses acquis et traditions. Son état-major et les états-majors de ses bataillons et groupes de réserve sont prêts à relever les défis que leur confie le commandement des Forces terrestres.
Le 10, c'est aussi la tradition, l'esprit de corps et l'envie de se surpasser. La Patrouille des Glaciers (PDG), seule grande compétition militaire encore organisée en Suisse en est l'étendard, preuve en est le succès rencontré à chaque édition.

Nous vous invitons dans ces quelques pages à mieux connaître la brigade d'infanterie de montagne 10, son histoire et son actualité.

Histoire de la br inf mont 10

1911	br inf mont 3 (VS)
1938	br mont 10 (VS / VD)
1961	div mont 10 (VS / VD / FR)
2004	br inf mont 10 (VS / VD / FR / BE) issue d'une fusion de - div mont 10 - div camp 3 - br fort 10 - br ter 10 - rgt inf mont 17
dès 2009	br inf mont 10 (réserve) (VS / VD / FR / BE / GE / JU / BL / SO)

Organisation de la br inf mont 10

Br inf mont 10

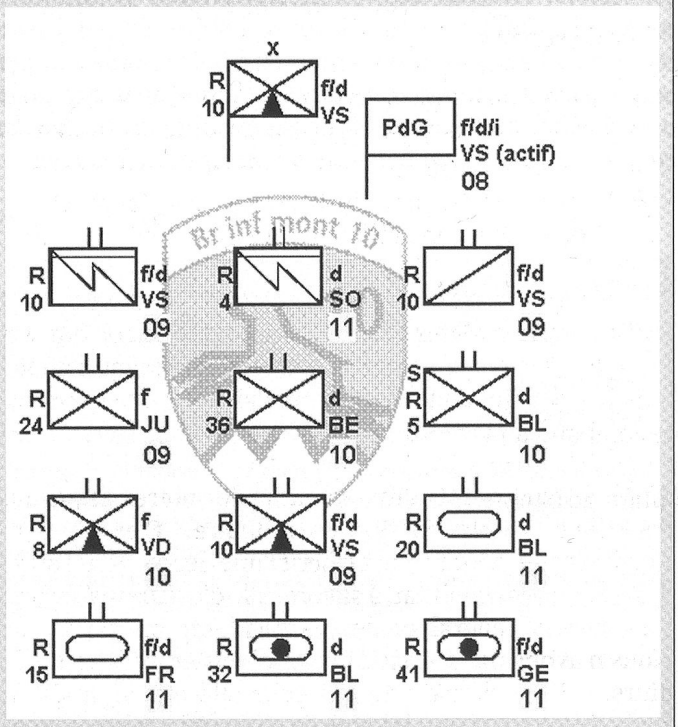

Missions de la br inf mont 10

Extrait de l'ordre de la disponibilité de base du cdt des Forces terrestres (15.05.2011):

Cdt br inf mont 10 (br de réserve):
- Maintient la disponibilité de base de son état-major.
- Forme les commandants et les états-majors des formations subordonnées pour autant qu'ils ne soient pas engagés ailleurs.
- Etablit les documents de base selon mission d'étude.
- Assure la relève des cadres, en particulier les of EM.

Se tient prêt pour :
- la planification et la conduite d'exercice de trp à l'échelon de Grande Unité.
- des engagements particuliers.

Le mot du commandant

Enthousiasme – Fidélité – Excellence

A l'occasion de l'entrée en fonction le 1er janvier 2012 du nouveau commandant, nous avons rencontré le brigadier Erick Labara et lui avons posé quelques questions.

Mon brigadier, quel est votre état d'esprit en arrivant dans la brigade ?

J'arrive à la brigade d'infanterie de montagne 10 plein d'enthousiasme, parce que cette nouvelle fonction représente pour moi un privilège et également une grande satisfaction. En effet, mes années passées en tant qu'officier de carrière et de milice, ainsi que les circonstances de la vie m'ont apporté de belles expériences mais aussi quelques épreuves.
Ne dit-on pas qu'on apprend des expériences ? Et que les épreuves se révèlent formatrices, qu'elles forgent le caractère ? L'important est d'en sortir sans ressentiment et d'aller de l'avant avec enthousiasme et un esprit constructif pour, tout simplement, ce que l'on appelle la « joie de servir. »

Retrouver les membres de l'EM de brigade, les commandants de bataillon/groupe et leurs états-majors, les commandants d'unité et leurs chefs de section afin de leur fournir une information ciblée, une instruction de qualité et une formation continue me réjouit particulièrement.

Je mets également en exergue la fidélité, parce que je suis reconnaissant à toutes celles et ceux qui servent ou ont servi notre brigade et qui se sont engagés souvent sans compter, depuis plusieurs années, pour remplir leurs missions avec loyauté et dévouement.

Fidélité également aux valeurs de notre pays, aux traditions, à notre institution militaire. C'est dans cet esprit et cette volonté que s'inscrit l'une des responsabilités fondamentales de l'Etat, à savoir celle d'assurer la sécurité du pays en général et de ses résidents en particulier. Nous n'avons pas à nous excuser d'exister, ni à «raser les murs.» L'armée n'existe pas pour elle-même, mais elle est légitimée par la volonté du peuple. La tâche est noble et le peuple compte sur nos soldats pour y contribuer par leur présence sous les drapeaux.

La volonté de garder à la Suisse une armée de milice crédible, armée de milice garante de la cohésion de notre pays, a été maintes fois débattue au cours de ces dernières années, et chacune et chacun d'entre nous, quelle que soit sa fonction ou son grade, doit faire en sorte que la brigade, ses bataillons/groupes et unités soient en mesure de remplir les missions confiées dans la discipline et dans une ambiance bénéfique à chacun. Nous devons néanmoins rester ouverts aux changements, parfois nécessaires, et les mettre en œuvre avec cœur et souplesse.

COLIBRI : Formation des commandants de corps de troupe et de leur état-major.

Qu'attendez-vous de vos subordonnés ?

Comme le disait mon prédécesseur, j'attends de chacune et chacun qu'il/elle vise l'excellence. Nous devons tout simplement nous montrer à la hauteur.
Cela s'applique à tous, quelle que soit la fonction ou la position hiérarchique et indépendamment de la mission, laquelle peut parfois évoluer au gré des circonstances. Notre détermination à rechercher l'excellence doit de ce fait rester un objectif pour chacune et chacun afin que le perfectionnement personnel puisse œuvrer pour le bien-être de la brigade. Une organisation, une instruction, une conduite et une communication de qualité, entre autres, empreintes d'excellence, sont les moteurs motivant nos cadres et soldats à servir dans notre brigade.
Comme le soulignait Aristote (384-322 avant notre ère) : *«L'excellence est un art que l'on n'atteint que par l'exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence n'est donc pas une action, mais une habitude.»*

Et à plus long terme, quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

Dans l'esprit qui a prévalu jusqu'à ce jour au sein de la brigade, il s'agit :

ATTACO : Formation des commandants d'unité et des officiers subalternes. Ravitaillement en munition d'obusiers blindés M109.

OPPIDIUM : Histoire militaire en situation, avec le brigadier Keller.

- de porter l'effort principal sur les missions et les remplir dans les délais impartis ;
- de fournir une prestation d'ensemble de qualité par une organisation efficace basée sur la flexibilité et la polyvalence ;
- d'instruire et exercer les EM de brigade et de bataillons/groupes pour être prêt à l'engagement (*fit for mission*) ;
- de compléter les rangs des états-majors de brigade et des bataillons/groupes, en occupant les fonctions clés ;
- de collaborer de manière ouverte, sincère et transparente ;
- d'évoluer dans un cadre de travail et dans une ambiance bénéfique à chacun.

Cet effort permanent nous permettra d'accomplir nos missions avec succès, toujours en visant l'excellence.

Brigade de réserve et état-major de force, des éléments utiles et dynamiques d'une armée de milice

Avec l'étape de développement 2008/2011, la brigade d'infanterie de montagne 10 est passée en réserve. Concrètement, la brigade a accueilli progressivement depuis 2009 toutes les formations versées successivement dans la réserve et dont les militaires sont issus de la partie occidentale de la Suisse (cantons de Genève, de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Berne, du Jura, de Soleure et de Bâle-Campagne). Les Corps de troupe de réserve de la partie orientale du pays rejoignent pour leur part la Grande Unité jumelle, la brigade d'infanterie 7. Depuis 3 ans, la brigade a donc progressivement complété son ordre de bataille et compte désormais 12 bataillons et groupes.

La brigade a pour vocation première de garantir l'incorporation et la disponibilité d'une réserve d'of EM et de mettre à disposition du commandement de l'armée un état-major de force, pour reprendre une dénomination française. Plus précisément, l'EM br inf mont 10 reçoit des missions de planification et de conduite d'engagements. Elle peut également être sollicitée pour l'appui à l'instruction et l'appui au développement de l'armée. Dans ce cadre, l'EM br reçoit et traite des missions d'études opératives, de préparation et de conduite d'exercices de troupe de Grandes Unités (GU) d'armée d'active et peut être engagé comme état-major *d'essai*. Les EM br de réserve sont aussi engagés dans la conduite de troupes actives ; l'EM br inf 7 participe à l'engagement de troupes au profit du World Economic Forum et aux abords de Davos tandis que la br inf mont 10 incorpore l'EM particulier de la Patrouille des Glaciers (PdG), commandé par le col EMG Ivo Burgener. Enfin, au même titre que leurs alter ego des brigades d'active, les of EM br rés ont l'occasion de s'entraîner sur le simulateur de conduite de Kriens afin d'entretenir et d'améliorer leurs compétences de planification et de conduite.

A l'engagement, un EM br de réserve pourrait être appelé à relever un autre EM br lors d'une mission de longue durée, que ce soit en intégralité ou en fournissant certains officiers pour renforcer des fonctions clés.

A l'exception d'un détachement d'exploitation garantissant la logistique nécessaire au bon fonctionnement de l'EM, la brigade de réserve n'incorpore donc plus que des cadres, sous-officiers supérieurs et officiers. Libéré de la conduite de troupes actives, l'EM peut se concentrer exclusivement sur les missions qui lui sont confiées, avec une gestion efficace des jours de service, ceux-ci étant répartis en périodes brèves ne dépassant en principe pas 1 semaine durant lesquelles les officiers effectuent entre 3 et 5 jours de service suivant leur fonction.

Légalement, *l'Ordonnance concernant les obligations militaires* (OOMi art 15) limite les obligations militaires pour les brigades de réserve de la manière suivante:

- 2 jours par année pour les officiers subalternes (précisément: 4 jours par période de 2 ans);
- 5 jours par année pour les capitaines et les officiers des états-majors de bataillon ou de groupe (10 j / 2 ans);
- 15 jours par année pour les capitaines et officiers supérieurs dans les états-majors de brigade (30 j / 2 ans);
- 20 jours par année pour les officiers EMG dans les états-majors de brigade (40 j / 2 ans).

Le processus d'avancement dans les brigades de réserve et dans les brigades d'active est identique; cela garantit donc une transversalité indispensable en vue d'assurer la relève des cadres de l'armée. Nombreux sont aujourd'hui nos officiers qui, suivant les opportunités voire leur disponibilité momentanée, quittent passagèrement leur formation d'active pour rejoindre la br inf mont 10, puis pour reprendre ultérieurement une fonction dans un Corps de troupe ou une Grande Unité d'active.

Cependant, l'incertitude qui règne encore sur l'avenir des brigades de réserve dans le cadre des prochaines restructurations inquiète; l'expérience montre cependant que l'armée ne laisse pas ses officiers sur le carreau. Lorsque la volonté est présente de faire un service d'avancement, un soin particulier est donné à y répondre. De nombreux anciens officiers de la brigade occupent actuellement des postes clés en active et, soit dit en passant, nous n'en sommes pas peu fiers.

La brigade est prête à accueillir de nouveaux officiers qui souhaitent poursuivre leur carrière militaire. A ce jour en particulier, les fonctions d'officiers EMG opérations et logistique, officier journaliste, officier médias, officier internet, 1er adjudant, officiers de renseignements et officiers de renseignements des Forces aériennes, chef DCA, chef aviation, officier de transmission et chef de chancellerie (pour ne citer que les fonctions clés) sont vacantes et attendent des candidats.

Lien armée – nation

Par le rythme de service flexible et allégé qu'elles proposent, les brigades de réserve présentent l'avantage important de maintenir incorporés des officiers qui, au plus fort de leur carrière professionnelle, doivent réduire leur engagement sous les drapeaux. Tout en s'adaptant aux réalités économiques, l'armée continue ainsi à bénéficier des compétences et de l'engagement des cadres qu'elle a formés. Parallèlement et à un prix raisonnable, les entreprises profitent de la formation militaire continue et respectent la volonté d'engagement de leurs collaborateurs. Elles contribuent à la stabilité du Pays sur laquelle, pour la majorité d'entre-elles, repose leur réussite. *Last but not least*, le réseau tissé entre la nation, son armée, son économie et ses citoyens s'entretient lors de chaque service, au plus grand bénéfice de l'équilibre social; incorporé en réserve, le citoyen-soldat reste plus longtemps au contact, un peu comme la Landwehr et la Landsturm contribuaient à

NEPTUN : Rapport de donnée d'ordres aux commandants de bataillons, à Kriens.

ATTACCO : Instruction au tir des commandants d'unité et des officiers subalternes.

l'époque à maintenir le lien armée – nation durant toute la vie active. Quoiqu'en disent certains, ce lien est cher au peuple suisse et la possibilité de le maintenir doit être offerte à ceux qui le souhaitent. La réserve répond parfaitement à cette attente.

Le système de milice

On ne le dira jamais assez, par sa flexibilité et son faible coût, la réserve s'intègre parfaitement dans le concept d'une armée de milice. Déchargés du pilotage de l'instruction de troupes actives et concentrés sur l'opérationnel, les EM de brigade de réserve ont une mission clé non écrite: « Permettre à l'armée de durer »! Les événements nous le démontrent, la probabilité que la situation se dégrade de manière prolongée existe et l'armée de milice est la seule alternative massive, durable, rapidement disponible et flexible à disposition de nos autorités. L'armée de milice est l'unique réserve stratégique du pays en matière sécuritaire. Elle est le ciment de notre pays permettant à chacune et chacun d'entre nous de servir notre patrie. Cette implication est la garante de notre sécurité à l'heure où l'individualisme prédomine et où l'esprit de cohésion tend à disparaître. En effet, notre système fédéral et notre armée de milice sont justement les bases essentielles de notre cohésion et de notre solidarité nationale. Il conviendra donc de ne

céder à aucun prix au chant des sirènes qui exhortent au démantèlement de ce pilier essentiel de notre politique de sécurité. La stabilité et la sécurité de notre pays étant intrinsèquement liées au développement et à la prospérité; la pérennité de notre système de milice doit donc être préservée.

D'autre part, certains évoquent une professionnalisation de l'armée. Une telle professionnalisation ne constitue en effet pas, ici et aujourd'hui, une alternative viable dans la mesure où les effectifs prévus (on parle de 15'000 à 20'000 professionnels dans les modèles les plus souvent proposés) sont trop importants en cas de paix relative; les pays concernés le savent bien puisqu'ils engagent leurs moyens à l'étranger, ce que la neutralité interdit à la Suisse d'aujourd'hui. Et il n'échappe à personne non plus que ces effectifs seraient ridiculement faibles en cas d'engagement, sauf à rejoindre une alliance défensive, option politiquement irréaliste pour les mêmes raisons que mentionnées plus haut. Sans parler du prix d'une armée professionnelle qui serait exorbitant. De plus, si nous observons les pays qui nous entourent, la plupart d'entre eux disposent d'une armée professionnelle depuis quelques années. Certains déplorent avoir perdu le contact avec la population ... Mais à quoi bon disposer d'une armée si elle n'a plus de contact avec sa population?! L'armée de milice, armée qui n'est pas toujours cantonnée dans les casernes dans l'attente d'un engagement, est une armée intégrée dans la société et dans l'économie et par là aussi profondément ancrée dans la population suisse.

Si créer des effectifs de soldats n'est principalement qu'une affaire de moyens matériels, créer des cadres demande au contraire du temps que nous n'aurons pas en cas de crise. Le maintien d'EM de réserve pourrait donc permettre, entre autres, de recréer rapidement les conditions cadres pour une montée en puissance, par exemple en activant des Corps de troupe pour des tâches simples mais coûteuses en effectifs (garde, surveillance etc.) et pouvant être assumées par des unités légèrement équipées et de concentrer nos unités les mieux équipées et entraînées sur des missions plus exigeantes. Les brigades de réserve sont donc un ballon d'oxygène pour le commandement de l'armée, mais aussi pour les autorités civiles qui peuvent, le cas échéant, avoir besoin de soutien et d'appui en termes de conduite. La brigade d'infanterie de montagne 10 constitue donc un élément important de notre armée.

Un vrai rôle opérationnel

Le modèle d'état-major de réserve est nouveau dans notre armée. Il dérange encore certains, car il est parfois compris comme un état-major de « seconde zone, » surtout au moment où il s'agit d'incorporer de nouveaux officiers EM. Ceci peut rendre la situation précaire. Mais les brigades de réserve ont un vrai rôle opérationnel à jouer, et cette pénurie ne sera pas réglée par des coupes linéaires mais bien au contraire en redessinant l'ensemble des structures des EM, en redéfinissant le métier d'of EM et en attribuant à ceux-ci des instruments de conduite modernes. Au lieu de comprendre « réserve » il faut donc comprendre « EM de force, » c'est-à-dire des EM sans troupes, disponibles pour constituer les noyaux de *task force* pour des missions particulières ou mettre à disposition ponctuellement des officiers bien formés et entraînés. Alors qu'on se le dise – nous avons besoin de renforcer nos rangs avec des officiers de qualité et désireux de servir!

Travail de l'EM br inf mont 10 Missions d'un état-major de brigade

Nous l'avons vu ci-avant, les missions principales d'un EM de brigade sont d'une part d'assurer l'instruction et la formation continue de ses membres et des C trp subordonnés, et d'autre part de se tenir prêt à fournir les prestations ordonnées par les FT. Un EM de brigade de réserve reçoit des missions similaires et s'articule de la même manière qu'un EM de brigade active avec cependant quelques distinctions essentielles qu'il convient de souligner.

Comme nous l'avons vu plus haut, la première différence a trait au nombre réduit de jours de service qu'effectuent les of EM. Faire moins de service dans l'année est un avantage pour l'officier de milice qui peut dès lors mieux concilier ses activités militaires avec ses contraintes professionnelles et sa vie privée. Cela permet ainsi à des officier de milice de continuer de servir et par là de garder un contact régulier avec l'institution militaire, lien qui est l'essence même de notre armée de milice. Cependant cette disponibilité restreinte des of EM est une contrainte supplémentaire pour le chef EM qui doit, en fonction des présences, adapter le rythme de conduite tout en respectant les délais imposés dans le cadre des missions reçues.

Une autre distinction importante est la composition de C trp subordonnés, eux-mêmes éléments de réserve et n'incorporant que des EM bat, cdt cp et chefs sct, avec d'ailleurs de nombreux postes laissés vacants. L'absence de troupe dans ces unités décharge l'EM de brigade de réserve de sa mission d'instruction par les cours de répétition, ce qui lui permet de se concentrer sur l'instruction des officiers incorporés. Cependant, avec ce système, l'état-major de réserve se retrouve pénalisé dans sa relève en personnel, n'ayant plus sa propre pépinière d'officiers lui assurant une relève interne. Il est dès lors fondamental de pouvoir compter sur la collaboration des autres Grandes Unités d'armée afin d'assurer que les fonctions clés soient en permanence occupées. Ainsi, offrir des passerelles, entre GU actives et de réserve, pour des officiers expérimentés et des officiers, en particulier of EMG, ayant effectué récemment des stages de formation est un gage de succès et de réussite dans la conduite des exercices. La planification des cadres ne s'effectue ainsi plus simplement en interne à la brigade, mais en transversal avec d'autres GU. Ainsi, mis à part ces quelques différences, l'EM de brigade de réserve partage les mêmes préoccupations, servitudes et contraintes qu'un EM de brigade active.

Les missions récentes et à venir de l'EM br inf mont 10

Depuis son passage à la réserve, l'EM br inf mont 10, sous la houlette de son chef EM, le col EMG Sylvain Curtenaz, a conduit avec détermination et succès plusieurs exercices dont voici quelques exemples significatifs.

CHALLENGE

Entre fin 2009 et le 1er semestre 2011, l'EM a travaillé sur CHALLENGE. L'objectif initial était d'effectuer une planification en vue d'un exercice de troupe sur 5 jours avec la br bl 11. Cet exercice devait servir à valider le système d'information et de conduite des forces terrestres (système de conduite et d'information des Forces terrestres – SCI FT), en collaboration avec l'industrie. Des enseignements retirés de cet exercice devaient ressortir les ultimes corrections à apporter au programme, ainsi que la validation du versement de la dernière tranche financière aux mandataires.
Au fil des semaines EM, un scénario a été élaboré afin non pas de tester les capacités de commandement des cadres de la troupe exercée, mais de vérifier que toutes les informations transitant par le système soient correctement transcrites et délivrées, en temps et lieux, selon leurs destinataires, du cdmt supérieur au dernier char de la br.
En parallèle, un groupe a travaillé sur les préparatifs pour la mise en œuvre dans le terrain (faisabilité du scénario, reconnaissances). Il s'agissait également de tenir compte des réalités du milieu, du contexte civil (ne pas bloquer les axes aux heures de pointe, par exemple) et des aspects logistiques liés. A mi-2011, lors d'un point de projet, il a été décidé par le cdmt des FT de redimensionner le projet, et la br inf mont 10 a été déchargée de la mission. Les enseignements retirés par l'EM ne sont toutefois pas perdus et serviront de référence pour de futurs exercices.

L'envol du COLIBRI

L'exercice COLIBRI, d'une durée de deux jours a été organisé pour la première fois au printemps 2011 par la cellule instruction (G7) à l'intention des EM des Corps de troupe. L'objectif pour les participants était de rafraîchir leurs connaissances et de mettre en pratique les processus du travail en état-major. Dans cette optique, trois EM *ad hoc* ont été constitués, chacun recevant une mission à analyser. Une fois ce premier travail effectué, les cdt et leur EM ont joué à leur échelon les rapports d'orientation, la présentation des variantes et le rapport de décision.
Cet exercice a montré l'utilité d'une formation continue, permettant la mise à jour des connaissances individuelles puis la mise en pratique collective des processus EM. Etant donné l'écho positif reçu et les résultats obtenus, l'EM br a intégré ce type d'exercice dans son concept d'instruction pour les années à venir. Une partie des semaines EM 2012 et 2013 seront ainsi dévolues au développement d'exercices, tels NEPTUN à l'échelon des corps de troupe subordonnés.

OPPIDUM

Lors de la semaine EM d'automne 2011, les officiers de l'état-major de la brigade ont participé à l'exercice OPPIDUM. Il s'agissait pour eux de prendre une décision sur carte au niveau bat, puis de la présenter et justifier dans le terrain, précédée, comme il se doit, d'une orientation géo-tactique. Cela a également permis au brigadier en retraite Keller de présenter des éléments de notre histoire militaire avec la bataille de Faoug (1802), celle de Morat (1476) et la position de barrage de Gampelen (1914-1918 et 1939-1945).

Au terme de la journée, les participants ont également livré, par groupe, une synthèse des enseignements sur les thèmes des principes de la conduite au combat, des besoins particuliers en renseignements et du rôle du terrain dans la décision. OPPIDUM a servi de mise en train en vue de la journée d'instruction au processus de planification de l'action, ainsi qu'à l'exercice NEPTUN.

NEPTUN

NEPTUN est un exercice de défense joué sur simulateur tactique. Il est utilisé en première priorité pour instruire et entraîner l'EM br et sera destiné dans une deuxième phase à exercer les EM C trp.

Les produits de l'EM br, développés, révisés et testés en simulation en mars 2012 sous le *coaching* actif des formateurs de l'école EMG à Kriens, seront transmis aux C trp pour être déclinés à leur niveau jusqu'à l'échelon compagnie lors d'un service ultérieur sur le même principe que l'exercice COLIBRI.

Dans une même optique, la thématique d'engagements liés à l'attaque sera abordée dans une phase ultérieure en recourant au scénario de l'exercice CHALLENGE.

VIA ALPINA

VIA ALPINA est une mission d'étude au profit des Forces terrestres sur le thème de la protection d'objets sensibles. Une fois terminée, il est envisagé que cette étude constitue la base pour un éventuel exercice de troupe.

Au sein de l'EM br inf mont 10, une cellule *ad hoc* a été créée.

ATTACCO : journée de formation des of sub et cdt U

Le vendredi 24 juin 2011 a eu lieu la journée de formation des of subalternes et cdt cp de la brigade à Bière (VD). Après la journée de Bure (JU) en 2010 qui avait pour thème l'infanterie et les troupes mécanisées, c'est l'artillerie qui était à l'honneur cette année.

Cette journée avait pour cadre la journée portes ouvertes de l'ER art 31 avec, en ouverture des feux, une démonstration d'engagement d'un gr art: approvisionnement en munitions dans le terrain, prise de position et bien entendu, tir d'obusier blindé. Il a été

également possible pour les participants de visiter diverses expositions statiques de matériel et d'assister à des présentations pratiques. Les artilleurs de souche, dont certains avaient suivi leur formation de base il y a quelque temps déjà, ont ainsi pu apprécier l'évolution tant du point de vue technologique que méthodologique.

Le col EMG Beau, cdt de la place d'arme de Bière, a présenté aux officiers le simulateur SAPH KAWEST. Cette installation permet à 6 équipages de s'entraîner simultanément dans des conditions quasi réelles. Chaque obusier se déplace virtuellement dans le terrain, les diverses manipulations peuvent être entraînées, analysées et répétées. Des pannes peuvent être simulées par la régie d'instruction, les équipages pouvant être ainsi formés, en toute sécurité, à gérer les situations d'exception qu'ils pourraient être amenés à rencontrer dans le terrain. Finalement, cette installation de simulation, que plusieurs pays nous envient, permet aussi une formation plus respectueuse de l'environnement et plus économique budgétairement. En ER, ce n'est qu'après avoir achevé leur formation sur le simulateur que les équipages effectuent des exercices pratiques avec les obusiers blindés réels. Un refreshing au simulateur est également organisé lors des CR des formations art.

Dernier module de la journée, une instruction au tir au pistolet a été organisée avec le support du lt col Baeriswyl et le soutien d'instructeurs de tir de la Formation d'application de l'infanterie. Forts des expériences positives des années écoulées, l'exercice ATTACO sera reconduit à Thoune en juin 2012 avec effort sur l'instruction à l'arme personnelle.

Aptitude à l'engagement dans des conditions extrêmes, compétition pour amoureux de la montagne et grand événement médiatique offrant une vitrine à l'armée suisse : la PDG !

L'origine de la PDG remonte à la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945). La brigade de montagne 10 était prête pour sa mission : défendre la partie sud-ouest des Alpes suisses.

L'idée de la PDG a pris forme juste avant que la guerre n'éclate : deux capitaines de la brigade de montagne 10, dont le futur conseiller fédéral Roger Bonvin, en sont les véritables initiateurs. La troupe devait prouver son aptitude à l'engagement dans le cadre d'une course de patrouille d'un genre très particulier. Les organisateurs avaient sélectionné un tracé légendaire, déjà baptisé à l'époque la « Haute Route » entre Zermatt et Verbier. Un trajet qui durait normalement quatre jours de marche et qui devait être accompli d'une seule traite. La compétition s'est déroulée pour la première fois en avril 1943 – la « Patrouille des Glaciers » voyait le jour.

Malheureusement, la troisième édition au printemps 1949 fut entachée par un tragique accident. Une patrouille militaire disparut dans une crevasse du glacier du Mont Miné entre Arolla et Verbier et ne fut retrouvée que huit jours plus tard. A l'euphorie des débuts succédaient des images de désolation diffusées aux actualités. Les régions de montagne en furent bouleversées, et le Département militaire fédéral de l'époque interdit l'épreuve. Une interdiction qui fut maintenue pendant plus de 30 ans.

Le mythe de la PDG a toutefois perduré, entretenu de père en fils dans les vallées du Vieux Pays. Du souvenir naquit l'envie de remettre la manifestation sur pied. En 1983, le chef de l'instruction de l'armée, le commandant de corps Roger Mabillard, entendit cet appel. Lui-même féru des épreuves d'endurance militaires, il autorisa l'organisation d'une nouvelle PDG. Il confia ce mandat au commandant de la division de montagne 10.

La magie a repris dans la nuit du 5 au 6 avril 1984 : près de 190 patrouilles de trois personnes prirent le départ à Zermatt et Arolla pour Verbier. Tous les efforts possibles furent entrepris afin de sécuriser chaque partie de cette course en haute montagne. Une responsabilité clairement dévolue au commandement de l'armée, et qui l'est restée jusqu'à ce jour. Depuis, le mythe de la PDG continue de faire rêver. Organisé tous les deux ans, cet événement unique en son genre rencontre un succès grandissant à chaque nouvelle édition. En 2006, le nombre de participants fut tellement élevé que le commandement prit la décision d'organiser deux départs depuis Zermatt – une mesure prise depuis longtemps à Arolla.

Les manifestations en plein air et les épreuves d'endurance extrême attirent un public toujours plus nombreux. Pour la PDG, la procédure d'inscription a dû être adaptée : les patrouilles militaires suisses qui répondent aux exigences physiques et en matière de technique alpine sont prioritaires. Les places restantes sont réparties par tirage au sort entre les patrouilles civiles. Au total, 1'400 cordées de trois patrouilleurs peuvent prendre le départ.

Contact :
Br inf mont 10, rue du Catogne 7, 1890 St-Maurice
Internet :
www.armee.ch/brinfmont10
www.armee.ch/gebinfbr10